16	SEZAM SERVICE	15 102 500	15 102 500			Non Conforme Offre anormalement basse et est en dessous du seuil de tolérance de 5% qui est de 18 473 422			
17	GLOBAL SAMY SARL			19 163 200	19 163 200	Conforme Offre anormalement basse et est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 18 473 422			
18	STC SARL			17 818 000	17 818 000	Non Conforme Offre anormalement basse et est en dessous du seuil de tolérance de 5% qui est de 18 473 422			
19	CONSORTIUM BURKINA			19 747 300	19 747 300	Conforme			
20	LBC	17 590 000	17 590 000		20 756 200	Conforme			
21	A2FC			19 068 500	19 068 500	Conforme Offre anormalement basse et est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 18 473 422			
22	ICONE	16 145 000	16 145 000		19 051 100	Conforme Offre anormalement basse et est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 18 473 422			
23	CBP			21 847 700	21 847 700	Conforme			
24	SLCGB			19 599 800	19 599 800	Conforme			
25	ACE SARL	16 420 000	16 420 000		19 375 600	Conforme Offre anormalement basse et est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 18 473 422			
26	PEGASUS	16 025 000	16 025 000		18 909 500	Conforme			
27	ESM SERVICE	16 950 000	16 950 000		20 001 000				
ATTRIBUTAIRE		IMPACT AFRIQUE pour un montant en TTC de dix-huit millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cents (18 555 500) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance en date du 30 mai 2025 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution de IMPACT AFRIQUE sera fixée à trente-cinq (35%) du prix de base du marché augmenté ou démunie le cas échéant des avenants.							

Réexamen de la Demande de prix N°2025-013/PM/SG/SND/DG/PRM du 22/04/2025 pour les travaux de construction d'ateliers au profit des Centres du SND suivant Décision N°2025-L0183/ARCOP/ORD du 28/05/2025

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4129-4130 du mercredi 30 avril au jeudi 1^{er} mai 2025 - Financement : Budget SND ; Exercice 2025 Date de dépouillement :09/05/2025 - Date du réexamen : 04/06/2025 - Nombre de plis reçus : neuf (09)

N°	Soumissionnaires	Montants en	FCFA HTVA	Montants e	n FCFA TTC	Observations					
		lus	corrigés	lus	corrigés						
Lot unique: Travaux de construction d'ateliers au profit des Centres du SND											
BA	TIPLUS SERVICE SARL		98 126 114		98 126 114	Conforme					
	CIETE WENDPUIRE NOGO	88 468 095	104 392 352	73 907 545	87 210 903	Non conforme: Erreur de sommation au niveau du sous total atelier de véhicule léger: 26 770 115 au lieu de 41 330 665. Correction entrainant une variation à la baisse du montant total de -19,70%.					
NY	L MULTI SERVICE		98 081 213		79 038 203	Non conforme : Erreur de sommation aux items suivants : ATELIER DE SOUDURE -item 3.4 : le prix total est de 172 480 au lieu de 227 920 -item 3.5 : le prix total est de 558 460 au lieu de 514 920 -item 3.6 : le prix total est de 1 820 700 au lieu de 2 507 680 -item 3.7 : le prix total est de 2 817 980 au lieu de 3 202 250 ATELIER DE VEHICULE POID LEGER -item 2.3 : le montant non pris en compte dans le devis estimatif -item 2.4 : le prix total est de749 870 au lieu de 47 250 -item 2.5 : e prix total est de 104 820 au lieu de 899 844. La correction des erreurs a entrainé une variation à la baisse de -24,09%.					
-	OUPEMENT ETADI COR BTP		98 323 600		98 323 600						
TT	CF		100 000 000	94 901 992	111 984 351	Conforme : Erreur de sommation entrainant une variation à la hausse de 10,70%.					
T.E	G INTER		101 450 774		101 450 774	Conforme					
ISC	СО ВТР	82 400 230		82 400 230	97 232 271	Conforme: Anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 97 739 164. Toutefois, l'offre est dans la marge de tolérance de 5% qui est de 92 852 206 F CFA donc retenue pour la suite de la procédure.					
ΕN	F		92 666 550		92 691 661	Non conforme : Erreur de sommation à item 3.3 au niveau de la rubrique INFRASTRUCTURES : BETON-BETONS ARMES AU LIANT CPA 45 : 2 782 080 au lieu de 2 882 080. Correction des erreurs entrainant une variation à la baisse de 0,03%. Anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 97 739 164. En outre, l'offre n'est pas dans la marge de tolérance de 5% qui est de 92 852 206 F CFA donc écartée pour la suite de la procédure.					
GR	OUPE TIHAN		97 506 545		97 506 545	Irrecevable :					

www.finances.gov.bf